

RÉ-OUVERTURE DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

POUR TOUS LES ENFANTS À PARTIR DU 22 JUIN 2020



DIRECTION ÉDUCATION ET LOISIRS

ACCUEIL CENTRAL
DE LA MAIRIE
02 38 80 34 01

GESTIONNAIRE
ADMINISTRATIF
02 38 80 34 18

animations@ville-saran.fr

La mairie est ouverte :

- **Lundi au vendredi**
8h30 à 12h / 13h à 16h30
- **Samedi**
8h30 à 12h

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr

Suite à la dernière allocution du Président de la République le 14 juin dernier concernant la gestion du COVID 19, de nouvelles mesures liées à l'Acte II du dé-confinement ont été annoncées, notamment sur la scolarité des élèves.

Cette nouvelle stratégie nationale réaffirme **l'École OBLIGATOIRE** pour tous les enfants. Dès lors, dès le lundi 22 juin 2020, tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville de Saran seront accueillis (arrêté municipal du 16 juin 2020), tenant compte des nouvelles prescriptions sanitaires dans le protocole allégé du 18 juin 2020 émis par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse.

Ce protocole est également destiné aux collectivités territoriales et à tous les membres de la communauté éducative pour la mise en œuvre des accueils périscolaires, le temps de restauration et les accueils de loisirs du mercredi notamment. Les modalités sanitaires seront donc uniques et appliquées selon le même raisonnement par tous (nombre d'enfant, circulation...), qu'il s'agisse d'un temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire.

Les mesures à prendre restent identiques au protocole précédent, notamment dans l'application des gestes barrières (lavage de mains...). La principale évolution porte sur l'assouplissement des règles de distanciation dans les lieux clos (classe, salle d'activité, lieu de restauration...). Pour limiter le brassage des enfants, une organisation entre élèves ou entre enfants d'une même classe ou même groupe pour les autres temps sera appliquée.

CONCERNANT LES ÉCOLES :

Les grands principes élaborés pour l'accueil de tous les enfants.

Attention, il s'agit d'une information générique qui diffère selon l'âge des enfants. Il convient de vous rapprocher de l'école fréquentée par votre enfant pour connaître l'organisation détaillée et personnalisée selon les moyens ou les contraintes.

- ARRIVÉES ET DÉPARTS ÉCHELONNÉS en différents lieux (3 en maternel et 5 à 7 en élémentaire tenant compte des niveaux- de la petite section au CM2),
- LA CIRCULATION DES ÉLÈVES DANS LES BÂTIMENTS EST LIMITÉE, organisée et encadrée (salle attribuée à chaque groupe),
- LES TEMPS DE RÉCRÉATION SONT ORGANISÉS PAR CLASSE OU GROUPES DE CLASSES (tenant compte des gestes barrières...)
- RESTAURATION ORGANISÉE DANS LES LIEUX HABITUELS EN PLUSIEURS TEMPS avec les élèves d'une même classe et une circulation limitant là encore les croisements et brassages entre les groupes.

Spécificité en maternel : entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe d'âge, aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos ou extérieurs. En revanche, la distanciation doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

POUR :

- **LE PÉRISCOLAIRE DU MATIN / DU SOIR,**
- **LE TEMPS DE RESTAURATION**

Les temps périscolaires et le mercredi centre de loisirs se déroulant dans les établissements scolaires, les prescriptions et recommandations sanitaires sont identiques à celles de l'école (selon le protocole allégé du 18/06/20).

Ce qu'il faut savoir :

- Des référents protocoles sont désignés et maintenus par école (responsables périscolaires). Ils sont à ce titre garant de la bonne application du plan sanitaire national défini entre tous les agents.
- Pour éviter toute propagation : les accueils périscolaires et centre de loisirs du mercredi se déroulent dans les classes et accueils périscolaires,
- 1 animateur est attribué par classe ou par groupe. Il gèrera ainsi les transitions avec l'enseignant. Les espaces sont aménagés pour répondre aux nouvelles règles de distanciation (1 mètre entre chaque enfant),
- Des « zones de cours d'écoles » sont prévues pour éviter le regroupement d'enfants,
- Il est interdit d'entrer dans les écoles. Les parents doivent se présenter aux portails des établissements ou dans les différents lieux définis au sein des écoles et s'annoncer auprès de l'animateur présent. Lui seul pourra prévenir de votre arrivée et permettre l'acheminement de votre enfant jusqu'à vous.
- A chaque mouvement ou déplacement de la classe vers un autre espace ainsi qu'à chaque transition (école-périscolaire...) : un passage aux toilettes et lavage de mains sont prévus.

les temps d'accueils s'adaptent aux rythmes scolaires définis au sein des établissements scolaires.



LE MATIN - 7H30/8H30 : accueil des enfants dès 7h30 dans les différents lieux scolaires et périscolaires.

A PARTIR DE 8H20 : les enfants périscolaires sont rejoints progressivement par les autres élèves de la classe. Les arrivées échelonnées (heure butoir) sont définies par l'école. Sont prévus durant ce temps : des temps d'échanges, de jeux ludiques et un temps de passation avec l'enseignant, toujours dans le respect du protocole.



LE MIDI - 11H30/13H30 : repas chauds dans les restaurants scolaires ou repas froids en extérieur. Une alternance sera assurée chaque jour pour veiller à la diversité des repas. une circulation limitera les croisements et brassages entre les groupes.



A PARTIR DE 11H30 (EN FONCTION DES ÉCOLES): passation avec l'enseignant Sont prévus durant ce temps : 2h00 de temps de pause méridienne comprenant le temps de repas et le temps de détente et de jeux.



LE SOIR - 16H30/18H30 : présence de l'animateur dès 16h15 pour assurer la transition avec l'enseignant (continuité du protocole)



DE 16H30 À 18H30 : temps périscolaires dans les lieux scolaires et périscolaires. Sont prévus durant ce temps : temps de goûter, temps d'échanges, de jeux ludiques. Selon la météo, le temps de goûter peut se prendre en extérieur (au sein de l'école).

POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI: DE 8H00 À 18H00

Les centres de loisirs Marcel Pagnol et Base de la Caillerette se poursuivent également au sein de l'école de l'enfant et non pas sur les structures habituelles.

Pour les enfants scolarisés à l'école Marcel Pagnol maternelle, un accueil le mercredi se déroulera sur l'école Pagnol.

Sont prévus :

- 1 à 2 animateurs par classes ou par groupes, les enfants sont regroupés par niveaux (maternels ou élémentaires).
- Pour la base de la Caillerette : les collégiens ne seront pas accueillis pour les 2 derniers mercredis. Pas de transport municipal assuré.
- Les enfants de l'école des Aydes sont accueillis aux Sablonnières.
- Les parents doivent se présenter aux portails des établissements (ou l'entrée périscolaire pour l'école du Bourg) et s'annoncer auprès de l'animateur présent. Lui seul pourra prévenir de votre arrivée et permettre l'acheminement de votre enfant jusqu'à vous.



LE MATIN : accueil des enfants de 8h à 9h dans les classes définies par niveaux,



DE 13H À 13H30 : passerelle pour permettre les départs ou les arrivées (accueil possible à la journée ou demi-journée : pour rappel, matin avec repas, après-midi sans repas),



DE 17H À 18H : départs échelonnés à partir des classes ou lieux périscolaires,



DE 11H45 À 12H45 : le temps de repas se déroule dans les restaurants scolaires.

Le matin et l'après-midi seront proposés à chaque fois 2 ateliers au sein des classes pour laisser le choix aux enfants et maintenir la dynamique d'un temps de loisirs et de jeux. Des temps extérieurs (mais au sein de l'école) pourront être pratiqués en tenant compte de la distanciation physique.

POUR INFORMATION :

pour accéder au périscolaire du matin et du soir, au temps de restauration et au centre de loisirs du mercredi, LA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE (de votre espace famille). Un délai est exceptionnellement assoupli (possibilité de réserver jusqu'à la veille).

Je me protège du CORONAVIRUS COVID-19

et je protège les autres !

Je me lave les mains le plus souvent possible !



Je mouille les mains et je prend du savon.



Je frotte mes paumes.



Je frotte le dos de mes mains.



J'entrelace mes doigts.



Je frotte mes pouces.



Je frotte mes ongles.



Je me sèche avec une serviette en papier.



Je tousse dans mon coude.

J'évite d'avoir des microbes sur la main !



J'évite de me toucher le visage.

Pour ne pas y déposer de microbes !

Je garde mes distances.

Je reste à au moins un mètre des autres !



et pas de bises !



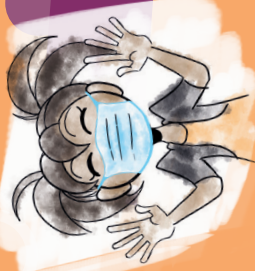
Je n'échange pas d'objets.

Les stylos, verres, couverts, etc... peuvent ne pas être propres si moi ou quelqu'un d'autre les as touchés !



J'utilise un mouchoir en papier.

Que je jette immédiatement à la poubelle !



Je porte un masque.

Dès que je peux ! Si on en porte tous, on peut éviter la transmission du virus !

Si tout d'un coup :

j'ai de la fièvre

je tousse

j'ai du mal à respirer

J'en parle à un adulte !



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! } www.ville-saran.fr



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! } www.ville-saran.fr